

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

NOVEMBRE 2022

UN GRAND MARCHÉ DE NOËL À VALDAHON

Organisé par la Ville de Valdahon avec le Comité des Fêtes

La magie de Noël va une nouvelle fois opérer au cœur de la Ville ! À l'approche des fêtes, la ville de Valdahon, en partenariat avec le comité des fêtes, souhaite offrir un marché de Noël dans la plus pure tradition. Une vingtaine d'exposants dans les chalets bois vous attendent pendant 7 jours place de Gaulle et même plus d'une quarantaine d'exposants le dernier week-end à l'Espace Ménétrier. De nombreuses animations seront au programme dont une structure phare des marchés de Noël avec la patinoire installée au cœur du marché ainsi qu'un manège pour les enfants. De belles animations familiales à ne pas manquer !

OUVERTURE DU MARCHÉ

Vendredis 2 et 9 décembre : 17h-21h

Samedis 3 et 10 décembre : 10h-21h

Dimanches 4 et 11 décembre : 10h-20h

Mercredi 7 décembre : 14h-20h

**PROGRAMME
COMPLET À
L'INTÉRIEUR DU
JOURNAL**

**OUVERT DU 2 AU 11
DÉCEMBRE 2022**
PLACE DE GAULLE

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

Je suis très heureuse d'accueillir le chef de notre police municipale, Cédric Gaulard, qui vient tout juste d'intégrer ce service. Il va apporter son expertise et son expérience d'ancien gendarme mais aussi son enthousiasme. Il connaît bien Valdahon pour en être originaire et souhaite développer les actions sur le terrain.

Dans le courant du mois d'octobre, j'ai assisté à la prise officielle de commandement de l'adjudant-chef Franck Poletti de la Compagnie de gendarmerie de Valdahon. Il coordonne depuis cet été la communauté de brigades de Valdahon, Orchamps-Vennes et Pierrefontaine-les-Varans. Nous avons déjà pu avoir des échanges fructueux au service de notre population. Une collaboration entre notre police et la gendarmerie va permettre des échanges d'informations pour la résolution d'enquêtes et de mutualisation au profit de la sécurisation de notre bourgade.

Ce mois-ci est le mois sans tabac ! La santé est un bien précieux et c'est pourquoi dès le début de notre mandat nous en avons fait une de nos priorités en créant dès 2020 des espaces publics sans tabac dans des lieux très fréquentés par les enfants, une première pour une commune en Bourgogne-Franche-Comté. Et depuis, nous avons des émules.

Les enfants sont notre avenir. L'éducation et la sensibilisation aux bons gestes sont primordiales dès le plus jeune âge. Ne banalisons donc pas la cigarette, celle-ci reste la cause de nombreux cancers et de décès. Il faut que les jeunes parents prennent conscience de la dangerosité de ces habitudes néfastes pour leur santé et celle des autres. Ne pas fumer devant les écoles, devant le périscolaire ou dans une aire de jeux reste un geste citoyen qui est désormais obligatoire. Je compte sur votre civisme pour respecter ce dispositif renforcé par la pose de panneaux.

Le 4 novembre, nous avons reçu en mairie l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'aide humanitaire portée aux Ukrainiens durement touchés par la guerre. Je les remercie tous chaleureusement une nouvelle fois. Ce bel élan de solidarité organisé par mes deux maires-adjoints, Stéphane Lescure et Dominique Guilleux, n'a pu voir le jour que grâce à la générosité et l'implication de tous ces bénévoles ainsi que la participation active de la Croix-Rouge, du Secours Catholique, de l'association Aide partage et amitié et des Restos du cœur. Des photos des nombreuses actions menées seront exposées dans le hall de la mairie ouvert au public pendant les heures d'ouverture.

Avec une délégation d'élus, nous allons nous rendre au Congrès des Maires à Paris. L'occasion de rencontrer d'autres élus, de faire remonter nos difficultés, d'interpeller les pouvoirs publics sur des

enjeux majeurs et de découvrir les nouveautés en matière de services et de produits. En effet, ce sont plus de 10 000 élus locaux qui sont attendus au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Et pendant trois jours, plus de vingt conférences, débats en plénière, forums thématiques ou points infos sur les grands sujets d'actualité ou d'action des communes sont proposés aux congressistes. Des journées denses mais importantes.

La réunion publique sur l'aménagement des espaces publics du centre-bourg dans le cadre de Petites Villes de Demain, prévue initialement le 20 octobre, avait été annulée pour raison sanitaire. Elle est à nouveau programmée et aura lieu le jeudi 15 décembre à 19h30 en salle d'honneur de l'Hôtel de Ville en présence de tous les intervenants de ce beau projet. Vous pourrez poser toutes vos questions. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger. La rue du Pont devient un passage emblématique pour de nombreux promeneurs, en famille, à pied, à vélo ou en poussette pour rejoindre les chemins du Valdahon bas et du parcours vitae. Cet axe insoupçonné nous permet de constater que cette rue a perdu son caractère routier au profit du mode doux. La rue du Pont retrouve ses lettres de noblesse et devient une véritable porte d'entrée sur notre zone patrimoine entre la rue du Chanoine Brachotte et la rue de la Villedieu. C'est un bel exemple à suivre et nous ne manquerons pas de nous en inspirer pour d'autres projets.

Mais nous voici déjà à penser aux fêtes de fin d'année qui avancent à grands pas. La ville, ses élus et ses agents, ainsi que les membres du Comité des Fêtes sous la houlette de Jacky Martin, sont mobilisés depuis des mois pour proposer un marché de Noël exceptionnel et féérique qui répondra aux attentes de tous, petits et grands. Exposants, animations ludiques, spectacles culturels, restauration pour tous les appétits seront au programme de 7 jours d'ouverture. Je vous invite à vous rendre sur ce beau marché, pour vivre des moments de rencontres, de convivialité, de divertissements et d'emplettes de Noël à Valdahon. Le programme complet est au cœur de ce journal. Nous souhaitons par cette manifestation de grande ampleur redonner bonheur et espoir !



Bien à vous,

SYLVIE LE HIR

Maire de Valdahon



VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le 1^{er} décembre à 20h en salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

• Les élus se sont réunis dernièrement :

- Commission Culture/Sport/Animation le 3 novembre

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Permanence le samedi de 9h à 12h.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Sous la présidence de Mme le Maire, Sylvie Le Hir, accompagnée de nombreuses autorités civiles et militaires, une belle cérémonie commémorative du 11 novembre, baignée de soleil, s'est tenue devant le monument aux morts. L'hommage aux morts, aux combattants tombés pour la France, a été pleinement rendu notamment grâce à la Marseillaise entonnée par les enfants des écoles élémentaires et à la lecture émouvante par Louis, collégien à Valdahon, de la lettre d'un «poilu», Charles Morel. Mme le Maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire et de sa transmission aux jeunes générations.



DOSSIERS DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Le retrait des dossiers de subventions pour les associations pourra s'effectuer en mairie **dès maintenant**.

ATTENTION ! La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 décembre 2022. Pour être étudiés, les dossiers devront être transmis, complets, accompagnés de l'ensemble des pièces justificatives.

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Aujourd'hui plus que jamais, après un été caniculaire marqué par l'assèchement des sols et des



cours d'eau et par des températures particulièrement élevées en ville qui peinent à diminuer, il devient urgent d'agir sur l'aménagement de nos territoires. De façon locale, la végétation joue un rôle essentiel dans le rafraîchissement des villes et c'est justement l'un des objectifs du projet d'aménagement des espaces publics en cours à Valdahon !

Avec la végétalisation de la ville, ce projet porté par l'équipe municipale a également pour première ambition d'apaiser les flux routiers et de sécuriser la circulation en ville, sur les routes principales. Cet aménagement s'inscrit également pleinement dans les objectifs du dispositif Petites Villes de Demain (pour lequel Valdahon a été lauréate) qui visent l'amélioration du cadre de vie des habitants et la transition écologique.

Nous vous convions le **jeudi 15 décembre à 19h30 à la réunion publique en salle d'honneur de l'Hôtel de Ville** autour du projet d'aménagement des espaces publics de Valdahon. Ce sera l'occasion de le découvrir plus en détails, de voir les esquisses et d'échanger avec l'équipe qui a piloté, dessiné et qui réalisera ce projet.

TRAVAUX EN COURS AU VALLON ST-MICHEL

L'entreprise Bonnefoy réalise les travaux de finition de la chaussée du lotissement du Vallon St-Michel. Grâce à la douceur du mois d'octobre, ces travaux de voirie ont bien avancé rue des Chasaux.

À noter que la partie rue Notre-Dame interviendra plus tard.



LE QUAI BUS ACCESSIBLE ET SÉCURISÉ

Des travaux de mise en conformité de l'arrêt de bus devant la gare ont été réalisés tout dernièrement.

Ce réaménagement localisé du parking communal de la gare est financé par la ville avec une subvention du Conseil Régional. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la sécurité dans un espace soumis à d'importants flux de véhicules et de piétons, dans le contexte des transports en commun.

UN PARKING RÉNOVÉ ET VÉGÉTALISÉ

Pour compléter la rénovation du parking Ménétrier, des potelets ont été installés pour renforcer la protection des piétons. De plus, toute la végétalisation vient d'être plantée. Le parking Ménétrier est donc passé de 70 m² à 831 m² d'espaces verts et accueille désormais une vingtaine d'arbres.



DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Ces travaux d'accessibilité s'inscrivent dans le cadre de l'Ad'AP, ou Agenda d'Accessibilité Programmée. Ce dispositif permet aux ERP (Établissements recevant du public) de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005 qui prévoyait la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous ces établissements. Les services techniques ont réalisé différents travaux de mise en conformité. Tout dernièrement, c'est l'accessibilité au stationnement de la mairie qui vient d'être aménagée.



La ville de Valdahon est dotée d'une Police Municipale depuis 2002, forte de trois agents, deux agents de police municipale et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Elle est placée directement sous l'autorité du Maire et veille au respect du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur la commune.

C'est avant tout une police de proximité, au contact de la population. Conseils, écoute, dialogue, fermeté sont les atouts que la police municipale veut développer pour cultiver la notion de civisme auprès des citoyens. En cas d'infraction, les policiers municipaux qui sont assermentés, peuvent dresser des procès-verbaux dans le cadre de leurs compétences (code de la route, code rural, code de l'urbanisme, code de l'environnement...). Ils ne peuvent toutefois pas réaliser d'enquête judiciaire et à ce titre ne recueillent pas de plaintes (uniquement reçues par la Gendarmerie Nationale ou la Police Nationale). La police municipale n'ayant pas vocation à assurer les interventions au quotidien, il convient de **composer le 17 en cas d'urgence**. Le bureau de la Police Municipale est situé 1 rue de l'Hôtel de Ville à Valdahon au rez-de-chaussée de la mairie.

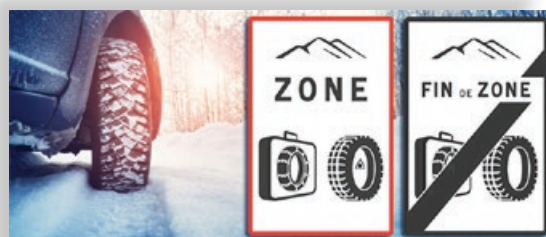
Les agents de la police municipale peuvent vous recevoir sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie ou au 03 81 56 23 88 lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mercredi et vendredi de 9h à 12h.



La ville vient de recruter un chef de police municipale, **Cédric Gaulard**, arrivé dans le courant du mois d'octobre.

Originaire de Valdahon, il intègre l'école de gendarmes adjoints à Montargis en 2003, pour être affecté par la suite à l'escadron de gendarmerie mobile de Besançon. En 2005, il est admis à l'école de Chaumont et en 2006, il est affecté à l'escadron de gendarmerie mobile de Lure. Durant ces six années en gendarmerie mobile, il effectue de nombreux séjours Outre-mer. Souhaitant se rapprocher de sa famille, Cédric Gaulard demande une affectation en gendarmerie départementale sur la compagnie de Pontarlier. Le 1er septembre 2012, il est affecté à la brigade de Valdahon. Il passe l'examen d'officier de police judiciaire qu'il réussit en 2016. Il est nommé chef en 2017 puis adjudant en 2020.

Cédric quitte la gendarmerie après 19 années de service. Marié à Isabelle et papa de deux filles, Marie et Apolline, ce passionné d'histoire a rejoint notre police municipale. Motivé, il aura à cœur de mettre en place un travail de terrain et de prévention.



LES MISSIONS ESSENTIELLES DE LA POLICE MUNICIPALE

Le respect du bon ordre public

- surveillance générale du territoire communal, des équipements publics ;
- contrôle des marchés aux comestibles, des autorisations d'occupation du domaine communal, des constructions et déconstructions ;
- participation à la sécurité des manifestations publiques.

La circulation et le stationnement des véhicules

- application des arrêtés municipaux (stationnement, manifestations, travaux) ;
- contrôle et respect du stationnement ;
- respect du Code de la route.

Actions également menées par la Police Municipale

- bruits ou tapages injurieux ou nocturnes divers prévus ;
- abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets ;
- destructions, dégradations et détériorations légères lorsqu'elles concernent des biens appartenant à la commune.

L'HIVER SE PRÉPARE ET VA DE PAIR AVEC IMPÉRATIF DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Durant tout l'hiver la météo se dégrade, les températures sont négatives, les routes sont verglacées, enneigées et donc très glissantes. Cela peut entraîner une perte d'adhérence, un freinage moins performant et devenir dangereux pour votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route. Après une période de tolérance d'un an, la loi Montagne II rend à présent obligatoire la présence d'équipements hivernaux de types pneus neige, hiver et chaînes pour les voitures dans certaines zones montagneuses dont notre commune fait partie.

Cette nouvelle réglementation s'accompagne d'une amende de classe 4 d'un montant de 135 euros en cas de défaut d'équipement depuis le 1er novembre 2022.



La ville, soucieuse du bien-être et de la santé de ses citoyens, avait signé en septembre 2020 un arrêté municipal pour lutter contre le tabagisme et devenait alors la première commune de la région Bourgogne-Franche-Comté à obtenir le label « Espace sans tabac », développé par la Ligue contre le cancer. Depuis, de nombreuses villes ont suivi notre exemple.

L'objectif principal est de lutter contre le tabagisme. Les espaces publics visés par cette interdiction sont des lieux très fréquentés par les enfants : les abords des écoles, les aires de jeux et les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance. Inscrire des espaces communaux dans une démarche de dénormalisation favorise l'arrêt du tabagisme et prévient l'entrée en tabagie des jeunes, cible majeure des industriels du tabac.

Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains. La transmission, c'est bien, l'exemplarité, c'est mieux ! Les parents fumeurs ont 3 fois plus de risques de voir leurs enfants allumer leur première cigarette à l'âge de 11 ans. Donner le bon exemple, c'est le meilleur geste à faire pour espérer voir nos enfants adopter les bons comportements pour leur avenir. « **Le tabagisme est une cause évitable de mortalité en France qui fait encore de nombreux morts : 73 000 décès annuels dont 45 000 par cancer. Il s'agit donc d'un enjeu de santé publique** », rappelle la Ligue contre le cancer.

La ville, pour renforcer ces lieux stratégiques d'éducation, vient de poser des panneaux anti-tabac où il est interdit de fumer. Ils sont de couleur verte et comportent la signalétique « Espace sans tabac ». **À noter que cette obligation touche aussi bien la consommation de tabac « traditionnel » que les cigarettes électroniques.**



Les lieux concernés par l'espace sans tabac à Valdahon : devant le collège Edgar Faure, devant les écoles maternelles Monnet et Lavoisier, devant les écoles élémentaires St-Exupéry et Lavoisier, devant l'accueil de loisirs périscolaire et la Maison de l'Enfance ainsi que les aires de jeux de l'église, des Malpommiers et Notre-Dame.

Pour rappel, la démarche est préventive. Lancée par la Ligue contre le cancer, elle identifie des espaces publics extérieurs non soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Nous invitons chacun et chacune à respecter ces espaces anti-tabac pour la santé de tous. En cas de non-respect, il coûtera au contrevenant 38 € d'amende.





L'AMICALE DES ENFANTS ET AMIS DU PACIFIQUE (AEAP)

Zoom associatif



L'AEAP (Amicale des Enfants et Amis du Pacifique) a été fondée en 2014 par M. Daouilo, militaire calédonien du 13^e RG. Celui-ci souhaitait mettre en place un accueil plus particulier aux militaires et leurs familles qui arrivaient tout droit des différentes Iles (Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie, Tahiti et les Marquises). L'objectif était de permettre une meilleure intégration en Franche-Comté et sur le continent qu'ils découvraient. Véritable choc météorologique et culturel !

Cette association présidée successivement par des militaires mobilisés constamment par les OPEX et les mutations avait peu évoluée. Mais l'amicale a pris un nouveau virage avec l'arrivée en 2021 de Mélody Kafovailala, épouse de militaire, à la tête de l'association. Avec des adhérents motivés, Mélody a développé et fait connaître l'amicale en dehors du camp militaire. Désormais, ce sont près de 82 membres qui constituent cette belle association qui souhaite montrer au public, à travers la musique, la gastronomie et l'artisanat, l'étendue de leurs traditions. La ville a été ravie d'ailleurs d'accueillir les adhérents pour la dernière soirée thématique de ses Esti'vales qui a rencontré un succès indéniable sur la place de Gaulle. Le public a pu, entre autres,



assister à un magnifique spectacle de danses et goûter aux plats traditionnels. Un voyage exotique dans les Iles sans quitter notre commune ! Le Comité des Fêtes avait également fait confiance à l'amicale qui a participé activement aux Feux de la St-Jean.

Selon le calendrier prévisionnel, pour cette fin d'année, l'Amicale va organiser le Noël des enfants des adhérents et souhaite participer à la tenue de la patinoire au Marché de Noël de Valdahon. Pour 2023, l'AEAP veut essayer de mettre en place la vente de plats traditionnels, organiser un loto et une soirée dansante. Et nul doute que la ville intégrera une nouvelle fois une soirée du Pacifique dans sa programmation lors de la seconde édition des Esti'vales.



COMITÉ

Présidente : Mélody Kafovailala
Vice-président : Siegfried Taofifenua
Trésorière : Brigitte Bragard
Trésorier adjoint : Jordan Genegeie
Secrétaire : Haatepeiu Haiti
Secrétaire adjointe : Ginger Jean
Service com : Valentin Tuhimutu

CONTACT

Mélody Kafovailala : 06 17 55 97 62.

BILLET DE LA MINORITÉ

Lors du dernier conseil municipal du 8 septembre, nous avons été surpris par 2 points inscrits à l'ordre du jour :

1. Tout d'abord, au point n°5, concernant le transfert et l'ouverture de crédit des travaux d'aménagement du parking Ménétrier, il est écrit « ... montant total du marché de travaux d'aménagement qui vient d'être attribué » ; ce marché n'était pas attribué puisqu'il figurait au point n°10 !!! Nous allons délibérer plus tard dans la soirée sur ce point.

2. Au point n° 10, on nous demande d'attribuer ce marché (travaux d'aménagement du parking Ménétrier), alors que la consultation d'entreprises a été faite en décembre 2021, même si ce marché a donné lieu à négociation, comment peut-on attribuer aux entreprises le marché de travaux d'aménagement du parking Ménétrier le 8 septembre 2022 alors que les travaux sont terminés à cette date ? En conclusion les travaux ont été faits sans que le Conseil Municipal ne se soit prononcé. En outre, en avril 2022, lors du vote du budget, 180 000€ étaient prévus pour ce parking. Or, il s'avère que le montant total de ces travaux s'élève à 405 000€. De ce fait, les travaux prévus sur une autre rue ont été supprimés... !!!

Nous nous posons beaucoup de questions sur le peu de rigueur, les problèmes de fonctionnement, ces délibérations prises en retard... Nous demandons régulièrement qu'un plan pluriannuel d'investissements dans chaque domaine d'intervention soit étudié et mis en place afin d'éviter ce type de situation.

Groupe « Une ambition vers l'avenir » : Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Éric GIRAUD.

ANIMATIONS DE LA VILLE

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE BRACHOTTE

À LA
MÉDIATHÈQUE
EN DÉCEMBRE

HEURE
DU CONTE
SPÉCIAL « NOËL »
À 10H30

SAMÉDIS 3 ET 10 DÉCEMBRE

Pour préparer ce moment unique dans l'année, les bibliothécaires raconteront aux enfants des histoires originales sur le thème de Noël.

Possibilité de s'inscrire à 1 seule séance.

ATELIER « POP-UP » SPÉCIAL NOËL À 15H
MERCREDI 14 ET SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Réalisez une carte de fête originale, mise en volume grâce à des techniques de pliage, découpage et collage de papier. Vous pourrez l'envoyer à vos proches et ainsi leur souhaiter de joyeuses fêtes.

Public : enfants à partir de 8 ans, adolescents.

Possibilité de s'inscrire à 1 seule séance.

CLUB LECTURE À 18H
MERCREDI 14 DÉCEMBRE

Venez découvrir des coups de cœur des lecteurs, pour des idées de lecture et un partage convivial.



FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE DU 24 AU
31 DÉCEMBRE

ATELIER « PARLER POUR QUE LES ENFANTS ÉCOUTENT,
ÉCOUTER POUR QUE LES ENFANTS PARLENT »

Atelier de 8 rencontres (durée 2 heures).

Salle de la communauté de communes, 7 rue Denis Papin,
25800 Valdahon

Les jeudis 15 décembre 2022, 12 et 26 janvier, 23 février,
9 et 23 mars, 6 et 20 avril 2023 de 19h30 à 21h30.

Inscription au Relais Petite Enfance par mail e.laligant@portes-haut-doubs.fr ou par téléphone au 07 86 16 36 98.

Coût de l'inscription : chèque de 48€80 à l'ordre « Aux Éditions du Phare » couvrant les frais des deux livres écrits par Adèle Faber et Éline Mazlish, ainsi que du cahier de travail que vous conserverez.



JEUX VIDÉO

Une mallette de jeux est à disposition (Ps4, casque réalité virtuelle).

Inscription obligatoire.

Exposition « jeu-vidéo »

Faites une immersion dans le monde du jeu vidéo, depuis sa création jusqu'à nos jours.

SÉANCE DES « BÉBÉS LECTEURS » À 10H30

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Venez découvrir avec votre enfant, des histoires, des comptines. *Enfants de moins de 3 ans.*

ATELIER « DES FÊTES PLUS ÉCOLOGIQUES ET PLUS ÉCONOMIQUES » À 14H, en collaboration avec Préal

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Réalisation d'emballages cadeaux zéro déchet. Discussion autour d'idées de cadeaux écologiques.

Public : adultes et adolescents
Gratuit. Sur inscription.



LECTURE-KAMISHIBAI À 15H

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Une histoire est racontée aux enfants. Lecture en musique suivie d'un débat.

Public : enfants à partir de 8 ans.

Agenda

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Collecte de papier organisée par l'APESE sur le parking Ménétrier de 9h30 à 11h. Si possible, ficeler le papier.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Loto du Club de l'Amitié (3^e âge) à l'Espace Ménétrier.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Pour les plus de 60 ans, séance ciné avec l'ADMR à 14h30.

5€ la séance au cinéma Pax. Projection du film « Une belle Course » suivie d'un temps de convivialité et d'un goûter. Les personnes peuvent être accompagnées. Inscription au 03 81 56 22 44.

DU 2 AU 11 DÉCEMBRE

Marché de Noël (programme dans le journal).

JEUDI 8 DÉCEMBRE

Foire mensuelle.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Spectacle de danse de Noël, à 17h à l'Espace Ménétrier, organisé par Sundanse.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Concert de Noël de la Chorale du Plateau à l'église St-Michel.